Accompagner les établissements universitaires français dans la mise en place de leur politique *Open Access* : le rôle du GTAO (Couperin)

***How the GTAO (Couperin) supports French academic institutions in the implementation of their Open Access policy***

**Adeline Rege, Responsable du Département Documentation Scientifique Numérique et Chef de projet « Archives ouvertes de la connaissance », Service Commun de la Documentation, Université de Strasbourg ; animatrice du sous-groupe « information-communication » du GTAO, Consortium Couperin**

Résumé

Les 5e Journées *Open Access*, les 24 et 25 janvier 2013, ont marqué un temps fort du débat sur le libre accès en France, tant auprès des institutions de recherche que des chercheurs. Elles représentent un pas en avant dans la généralisation du libre accès en France. C’est dans ce contexte que le consortium Couperin a confié au GTAO (Groupe de Travail sur l’Accès Ouvert) des missions visant à accompagner les établissements dans la mise en place de leur politique de libre accès. Cet article présentera la place du GTAO dans le paysage français, son fonctionnement et ses objectifs, ainsi qu’un point d’étape des actions entreprises.

**Mots-clés**. Politique de libre accès, libre accès en France

Abstract

The 5th Open Access Days on 24th and 25th January 2013, marked a high point in the debate on open access in France, both with research institutions and with researchers. They represent a step in the generalization of Open Access in France. It is in this context that the French consortium Couperin entrusted the GTAO (Working Group on Open Access) with a mission of supporting the academic institutions in the implementation of their Open Access policy. In this article, we will present the role of the GTAO in the French world of Open Access, its goals and operation, as well as a report on its actions.

**Keywords**. Open Access policy, Open Access in France

# Introduction

Depuis une dizaine d’année, le consortium français Couperin[[1]](#footnote-1) (Consortium Unifié des Etablissements Universitaires et de Recherche pour l’Accès aux Publications Numériques) soutient le mouvement du libre accès, pour un accès ouvert, immédiat et libre, aux résultats de la recherche financée sur des fonds publics. Fort de ses 243 membres, Couperin regroupe depuis 2013 l’ensemble des établissements universitaires et de recherche (universités, écoles, organismes de recherche, établissements hospitaliers, Bibliothèque Nationale de France…). Le consortium, structure pérenne et formelle, permet d’assurer la coordination de la politique nationale de l’information scientifique et technique, et de renforcer la mutualisation entre les différents acteurs de l’enseignement supérieur et de la recherche. Couperin recueille et analyse les besoins documentaires de ses membres. Il évalue, négocie et organise l'achat de ressources documentaires numériques au bénéfice de ceux-ci. Il construit et développe un réseau national de compétences et d'échanges pour l’acquisition et la valorisation des ressources électroniques. Couperin s’engage à promouvoir l’édition scientifique libre et alternative. Nous sommes engagés dans des programmes européens, tels qu’OpenAIREplus[[2]](#footnote-2) et FOSTER[[3]](#footnote-3) ; nous mobilisons les établissements au travers de journées d'études ou de groupes de travail, et nous agissons avec d'autres acteurs nationaux et internationaux pour faire avancer cette approche de l'accès aux savoirs. À l’occasion des 5e Journées *Open Access*[[4]](#footnote-4), les 24 et 25 janvier 2013, les enjeux politiques furent posés par des intervenants tels que Stevan Harnad et Jean-Claude Guédon, deux pionniers du libre accès, Bernard Rentier, le recteur de l’Université de Liège, des experts comme Alma Swan, mais surtout des décideurs politiques avec les présidents des trois conférences : Conférence des Présidents d’Université, Conférence des Grandes Écoles, Conférence des Directeurs des Écoles françaises d’ingénieurs, avec des représentants de la Commission européenne, et enfin avec la Ministre de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Geneviève Fioraso. Pour la première fois, la Ministre s’exprima et donna une feuille de route pour promouvoir le libre accès en France[[5]](#footnote-5). Elle affirma la position française par rapport à la recommandation européenne du 17 juillet 2012 sur le libre accès, en apportant son soutien aux initiatives visant à développer l’accès libre à la connaissance.

Dans le même temps, l’actualité internationale marque une accélération : en juillet 2012, la Commission Européenne, demande aux États de se positionner dans le débat sur le libre accès et de définir leurs politiques ; à la même date, en Grande Bretagne, le RCUK adopte une politique de libre accès pour les agences de recherche ; en février 2013, aux USA, la Maison Blanche demande aux agences fédérales de recherche de mettre en œuvre une politique de libre accès pour accroître l’accessibilité des résultats de la recherche.

Préparer la généralisation du libre accès suppose de définir des politiques institutionnelles portées par les établissements universitaires et les organismes de recherche et soutenues par les conférences universitaires et les pouvoirs publics, d’adapter certains textes, notamment sur la propriété intellectuelle, de convaincre les chercheurs de déposer leurs publications dans des entrepôts ouverts et aussi de réfléchir aux nouveaux dispositifs de la publication ouverte. C’est dans ce contexte que Couperin a relancé le GTAO (Groupe de Travail sur l’Accès Ouvert aux publications de la recherche) en 2013. Un premier GTAO, centré sur les archives ouvertes, avait été mis en place par Couperin de 2006 à 2008, suite à la signature du protocole d’accord inter-établissements sur la plateforme HAL. Couperin a confié au nouveau GTAO un ensemble de missions élargies, afin d’éclairer les établissements membres du consortium sur les questions du libre accès. La présente communication décrira les moyens mis en œuvre par le GTAO pour soutenir, sur le plan politique mais aussi opérationnel, les établissements dans l’élaboration de leur politique en faveur du libre accès. Les réflexions et réalisations du GTAO sont coordonnées avec les objectifs politiques nationaux, tout en étant portées au niveau du terrain par les institutions de recherche. Produire des recommandations pour accompagner dans la mise en place de dispositifs qui tiennent compte des besoins des chercheurs et des établissements, des spécificités du contexte français, de la réglementation en vigueur, et qui s’inscrivent dans un cadre national et international, voilà les enjeux à relever par le GTAO Couperin pour la généralisation du libre accèsen France.

# Le GTAO dans le paysage français du libre accès

## Présentation générale

Le paysage français du libre accès est complexe, du fait de la multiplicité des intervenants. La France compte environ 120 archives ouvertes :

* 90 portails HAL, hébergés sur la plateforme HAL[[6]](#footnote-6) ;
* 19 archives locales, d’après OpenDOAR[[7]](#footnote-7) ;
* 13 archives thématiques, d’après HAL et OpenDOAR.

Le paysage français du libre accès compte des acteurs de statuts très divers. Parmi eux figurent le Centre pour la Communication Scientifique Directe[[8]](#footnote-8), qui pilote la plateforme HAL sous l’égide d’un Comité Scientifique et Technique ; les établissements ayant une archive locale ; la Bibliothèque Scientifique Numérique, le Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche ; les conférences ; les organismes de recherche (CNRS[[9]](#footnote-9), INRA[[10]](#footnote-10), INSERM[[11]](#footnote-11), INRIA[[12]](#footnote-12)…) ; le consortium Couperin ; le Centre pour l’édition électronique ouverte[[13]](#footnote-13), qui développe l’édition électronique en libre accès grâce à la plateforme OpenEdition.

## Le cadre d’action de la BSN

Instance de concertation et de pilotage de la politique de l’information scientifique et technique au niveau national, sous l’égide du Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche, la Bibliothèque Scientifique Numérique (BSN)[[14]](#footnote-14) a pour objectif d’offrir à tout enseignant-chercheur, chercheur, et étudiant une information scientifique pertinente et les outils les plus performants possibles. La structure fédérative de la BSN, divisée en dix segments thématiques, permet de coordonner les projets et de les enrichir, et d’articuler au mieux la vision d’ensemble avec les attentes des établissements.

Conformément aux orientations de la Commission européenne, la BSN privilégie l’accès ouvert aux résultats de la recherche. Le libre accès est donc au cœur des préoccupations des segments BSN1 (acquisitions), BSN7 (édition scientifique publique), BSN10 (données de la recherche), et surtout BSN4 (*Open Access*). Les membres de BSN4 sont l’ADBU (Association des Directeurs des Bibliothèques Universitaires), l’Agence Nationale de la Recherche, Couperin, l’association des responsables IST des organismes de recherche (EPRIST), l’UNESCO, le MESR, des experts, et les pilotes des segments BSN1, BSN7, et BSN10. BSN4 est co-piloté par Nathalie Duchange, de l’INSERM, Christine Berthaud, du CCSD, et Pierre Mounier du CLEO. Christine Ollendorff, l’animatrice du GTAO, ainsi que Christine Okret-Manville, du Service Commun de la Documentation de l’Université Paris-Dauphine, représentent Couperin.

BSN4 travaille sur les orientations stratégiques concernant le libre accès : archives ouvertes, *gold open access*, *addendum* au contrat de publication…. Il est l’interlocuteur du Comité Scientifique et technique du CCSD. En 2013, BSN4 a mis à jour le protocole d’accord en faveur des archives ouvertes. La nouvelle convention de partenariat donne un cadre pour favoriser le développement des archives ouvertes et de la plateforme mutualisée HAL. Elle transforme le CCSD en unité mixte de services, à la tutelle partagée entre le CNRS, les organismes de recherche et les universités. La convention prévoit deux modes de mutualisation pour les établissements : le premier consiste à utiliser un portail créé dans HAL ; le second repose sur la création, par l’établissement, d’une archive ouverte institutionnelle locale qui duplique son contenu (métadonnées et texte intégral) dans HAL. Le groupe BSN4 veille à la cohérence technique et scientifique entre ces différentes archives et propose différentes études à mener.

## Le GTAO

Dans ce paysage, quelle est la place du GTAO ? Au sein de Couperin, le GTAO est un groupe de travail dont l’action relève du Département Services et prospective. C’est également ce département qui est mobilisé pour assurer la participation de Couperin aux projets européens en faveur du libre accès. L’ensemble des actions de Couperin dans le domaine du libre accès est donc coordonné, notamment grâce à l’implication, dans le GTAO, du conservateur coordonnateur du département et de sa responsable.

Le GTAO est un lieu de réflexion et de travail opérationnel entre les adhérents de Couperin. Il fédère les énergies et les initiatives afin d’apporter des réponses globales. Le GTAO permet de faire circuler l’information sur des questions qui, si elles nous concernent tous, sont parfois traitées avec des degrés de priorité et des moyens divers selon les établissements. Surtout, le GTAO apparaît comme la « boîte à idées » de Couperin. Les réflexions, les préconisations, les demandes de ses membres remontent à Couperin, et elles viennent alimenter les positions de Couperin dans les réunions de la BSN. Pour jouer pleinement son rôle au sein de la BSN, Couperin doit disposer d’une bonne connaissance de l’existant, des besoins et des questions de ses membres.

Parallèlement à la relance du GTAO, à l’occasion de sa campagne d’adhésions 2013, Couperin a souhaité formaliser, dans une large liste de diffusion, la désignation de correspondants Accès ouvert (un chercheur et un bibliothécaire). Ces correspondants sont tenus informés des travaux du GTAO, sont sollicités pour répondre à des enquêtes ou pour donner leur avis, et ils peuvent échanger entre eux par le biais de la liste de diffusion « correspondants AO ». 175 correspondants ont été désignés. Ils sont le relais des travaux réalisés dans le GTAO ainsi qu’une force d’appui pour les actions menées en faveur du libre accès.

# Missions, fonctionnement, et priorités du GTAO

## Les missions du GTAO

La lettre de mission fixée par Couperin au GTAO en date du 2 mai 2013 est ambitieuse. Elle s’inscrit dans la droite ligne des récentes évolutions politiques en faveur du libre accès, et elle vise à faire émerger un large mouvement œuvrant à la généralisation du libre accès. Les missions du GTAO se déclinent ainsi :

* Produire de l’information et la communiquer :

sur tous les supports, en priorité web, à destination de tous les publics, en priorité les chercheurs, sur toutes les questions relatives au libre accès ;

* Accompagner les établissements dans la conduite de leurs projets Open Access :

favoriser l’échange de bonnes pratiques, mettre en place des dispositifs de formation innovants, formuler des recommandations, soutenir la complémentarité entre HAL et les archives institutionnelles ;

* Assurer le suivi des projets « libre accès » du consortium :

mettre en œuvre la participation de Couperin aux projets européens OpenAIREplus et FOSTER ;

* Organiser des journées d’étude en coopération avec d’autres associations professionnelles.

## Fonctionnement et méthode de travail

La première réunion plénière du GTAO, le 24 octobre 2013, a été l’occasion d’analyser la lettre de mission, de faire un état des lieux des questions à traiter, et d’organiser le travail. Le GTAO compte au total 67 membres, issus de presque autant d’établissements. Si les professionnels de l’information scientifique et technique (bibliothécaires, documentalistes…), représentent l’écrasante majorité de ses membres, le GTAO est également ouvert aux chercheurs et enseignants-chercheurs, certains d’entre eux, encore trop rares hélas, y participant d’ores et déjà. Il est animé par Christine Ollendorff, directrice de la documentation et de la prospective à l’école d’ingénieurs Arts et Métiers Paristech (ENSAM). C. Ollendorff est en outre responsable de l’archive ouverte SAM de son école et membre du bureau professionnel de Couperin. Comme pour les autres groupes de travail Couperin, la participation au GTAO repose sur le volontariat. Conformément au principe fondateur du consortium, qui est une association reposant sur la mutualisation des moyens et la contribution de chacun au bénéfice de tous, tous les membres du GTAO s’investissent bénévolement, sur leur temps de travail au sein de leur établissement. Une autre caractéristique des groupes de travail Couperin réside dans l’extrême dispersion de ses membres, qui travaillent aux quatre coins de la France. Il faut donc animer le réseau et le faire vivre à distance. Le groupe a mis au point l’organisation suivante : une réunion plénière est organisée une fois par trimestre, toujours selon le même format, c’est-à-dire que les sous-groupes travaillent séparément le matin, tandis que l’après-midi est consacré à la mise en commun, à la synthèse, et à la définition des pistes pour la période à venir. Entre ces réunions plénières, chaque sous-groupe est libre de définir son organisation. En réalité, tous organisent une à deux réunions virtuelles, avec des outils de visio-conférence et des outils collaboratifs de partage de fichiers.

Le GTAO travaille de manière transversale, et de manière thématique. Sur le plan transversal, la méthodologie retenue consiste en un état des lieux du libre accès s’appuyant sur une enquête sur les archives ouvertes et les mandats institutionnels en France, centrée sur les publications scientifiques, et menée auprès de tous les établissements. Sur le plan thématique, le GTAO, à l’issue de la première réunion plénière, s’est structuré en quatre sous-groupes, qui permettent d’instruire la plupart des questions relatives au libre accès :

* Sous-groupe « Spécifications fonctionnelles des archives ouvertes » : il traite, par exemple, des questions concernant les fonctionnalités des archives ouvertes institutionnelles, des statistiques, des référentiels à utiliser, des liens entre les archives institutionnelles et HAL, des fonctionnalités des portails HAL, etc*.*;
* Sous-groupe « Bonnes pratiques » : il est chargé de valoriser et de partager les bonnes pratiques, soit déjà en vigueur, soit à appliquer, pour la mise en place d’une politique réussie en faveur du libre accès. Le sous-groupe s’intéresse ainsi à la formation des doctorants et à la prise en compte de la sociologie de la publication selon les disciplines, et il effectue de la veille sur les données de la recherche ;
* Sous-groupe « Questions juridiques » : le domaine d’action de ce sous-groupe recouvre le droit de la propriété intellectuelle, les contrats de cession de droits, le statut juridique des documents déposés dans une archive ouverte, les modèles d’*addendum*, etc.;
* Sous-groupe « Information-communication » : son rôle est de produire de l’information et de diffuser celle produite par les autres sous-groupes, à destination des différents publics concernés par le libre accès, les chercheurs étant le public prioritaire. Il s’agit aussi de promouvoir l’action de Couperin.

La lecture de la lettre de mission et du domaine d’action de chaque sous-groupe révèle l’étendue des questions traitées, mais aussi des compétences à mobiliser. Le GTAO n’hésite donc pas à faire appel à des compétences qui lui manquent, en particulier dans le domaine de l’information et de la communication. Outre le recrutement de stagiaires en communication sur des missions ponctuelles (refonte de site web, réalisation d’une enquête…), le GTAO noue aussi des partenariats avec des institutions ou des associations extérieures à Couperin, mais qui lui sont complémentaires : il s’appuie par exemple sur le réseau des URFIST, pour les questions de formation, il fait appel aux doctorants eux-mêmes, et s’efforce de bâtir des ponts avec d’autres projets connexes tel que le projet national de signalement des publications scientifiques CONDITOR[[15]](#footnote-15). Du fait de la variété des approches et de l’attachement au niveau opérationnel, la méthodologie employée au sein du GTAO privilégie le travail collaboratif, l’enquête de terrain, et la valorisation des retours d’expérience. Elle permet à chaque établissement membre d’inscrire son projet local dans une dynamique globale et collective.

## Les axes de travail prioritaires

L’action du GTAO s’inscrit dans la durée. L’actuel GTAO est tout d’abord l’héritier du GTAO première mouture. De plus, une lettre de mission aussi ambitieuse ne peut être mise en œuvre en une année. Le GTAO prévoit de travailler de manière intense durant au moins trois ans, à l’issue desquels une évaluation pourra être menée. Lors de ses premières réunions, le groupe a donc déterminé des axes de travail prioritaires pour 2014-2015, validés par le bureau professionnel de Couperin. Parmi celles fixées par la lettre de mission, les missions suivantes ont été retenues comme prioritaires :

* produire de l’information et la communiquer ;
* accompagner les établissements dans la conduite de leurs projets sur le libre accès.

Le suivi des projets européens OpenAIREplus et FOSTER est assuré par André Dazy, conservateur coordonnateur du département services et prospective de Couperin, en lien étroit avec le GTAO. Quant à l’organisation d’une journée d’études, elle n’a pas été jugée prioritaire en raison de la proximité chronologique des 5e journées *Open Access*.

Ces missions se déclinent en actions pour chaque sous-groupe. Les livrables suivants ont ainsi été définis pour l’année 2014-2015 :

* « Spécifications fonctionnelles des archives ouvertes » : quels référentiels pour les archives ouvertes ? Quelles sont les fonctionnalités recommandées pour les archives ouvertes, en lien avec HAL ?
* « Bonnes pratiques » : recommandations pour l’adoption d’un mandat institutionnel ; enquête de pratiques auprès des doctorants ;
* « Questions juridiques » : recommandations pour un modèle d’*addendum* aux contrats de cession de droit ; recommandations pour l’adoption d’un mandat institutionnel ;
* « Information-Communication » : organisation de l’*Open Access Week* 2014 en France, en lien avec le projet FOSTER ; réalisation du site web Couperin sur le libre accèsà destination des chercheurs.

À la fin de cette première année de travail, où en sommes-nous ?

# Point d’étape sur les actions entreprises

## Au niveau transversal

Au vu des développements récents, il est important d’avoir un état des lieux le plus précis possible des pratiques et des politiques mises en place dans les établissements, sur le terrain. Une grande enquête globale, centrée sur les archives ouvertes de publications scientifiques, a été lancée en octobre 2014[[16]](#footnote-16).

La première partie de l’enquête concerne les projets d’archives ouvertes : l’établissement concerné est-il en cours de projet ? Si oui, quels sont les objectifs du projet, quelle est sa durée, quelle est la composition du groupe de travail, quel est le coût du projet ? La deuxième partie traite des caractéristiques techniques de l’archive ouverte : s’agit-il d’un portail HAL ou d’une archive institutionnelle ? Quelle est la plateforme logicielle utilisée ? Des développements spécifiques ont-ils été effectués ? Quel est le degré d’intégration de l’archive ouverte dans le système d’information de l’établissement ? La troisième partie de l’enquête s’intéresse au fonctionnement des archives ouvertes en production. La quatrième partie concerne la politique de l’établissement : quelle est la politique de dépôt dans l’archive ouverte ? Si un mandat a été adopté, quelles sont ses modalités ? Une licence *Creative Commons* est-elle appliquée ? La cinquième partie traite des dépôts : comment les chercheurs sont-ils sensibilisés au dépôt ? Quels sont les services qui communiquent sur l’archive ouverte ? Comment le *workflow* de dépôt est-il organisé ? Quels sont les types de documents déposés dans l’archive ouverte ? La sixième partie s’intéresse aux statistiques et services associés : quelle est la proportion de texte intégral dans l’archive ? Comment le nombre de dépôts a-t-il évolué dans le temps ? Quels sont les indicateurs mis en place ? Quels sont les services associés à l’archive ouverte ? La partie suivante couvre le thème du *gold open access*: l’établissement publie-t-il des revues en livre accès ? Comment les APC sont-ils gérés dans l’établissement ? Enfin, la dernière partie contient des questions de prospective sur le sujet des données de la recherche. La synthèse des réponses fournira un état à jour des projets et réalisations en France, permettant d'alimenter les réflexions de la BSN et celles des établissements qui ne seraient pas encore positionnés sur ces enjeux.

## Sous-groupes « Spécifications fonctionnelles » et « Juridique »

Le sous-groupe spécifications a collecté les développements spécifiques que les établissements ont réalisés pour exploiter et réutiliser les dépôts effectués dans un portail HAL. Une page Bibliopedia[[17]](#footnote-17) permet de partager ces développements. En ce qui concerne les référentiels, force est de constater que les intervenants et les projets sont nombreux, et qu’ils peuvent se recouper, au moins partiellement. Il en est ainsi du projet de base nationale de signalement des publications CONDITOR[[18]](#footnote-18). Pour créer des liens entre ces différents projets et mobiliser tous les acteurs autour de ces questions, le GTAO spécifications prévoit d’organiser une journée d’études à l’automne 2014, l’objectif étant d’unifier les référentiels, notamment ceux relatifs aux auteurs des publications.

Quant à l’élaboration de préconisations par rapport aux fonctionnalités attendues d’une archive ouverte, elle a été repoussée à l’année 2015 du fait du report de la sortie de la version 3 de HAL. Les archives institutionnelles locales devant être connectées à HAL, le sous-groupe a préféré attendre de disposer d’informations définitives avant de se lancer dans ce chantier.

Sur le plan juridique, une foire aux questions traitant de toutes les questions juridiques a été constituée et est régulièrement alimentée. Un modèle d’addendum aux contrats de droits a été rédigé et soumis à BSN4. Le groupe s’est concentré, avec le sous-groupe « bonnes pratiques » sur les mandats de dépôt, afin d’élaborer une position commune. En France, des mandats d’obligation de dépôt en archive ouverte existent dans des organismes nationaux de recherche (IFREMER[[19]](#footnote-19), IRSTEA[[20]](#footnote-20), CIRAD[[21]](#footnote-21), INRA, INRIA) et à l’Agence Nationale de la Recherche (ANR), un organisme financeur. Ils lient parfois dépôt en archive ouverte et évaluation des chercheurs. Ainsi, à l’IRSTEA, le mandat impose depuis 1992 le dépôt des postprints dans l’archive ouverte institutionnelle ; seules ces publications doivent être prises en compte pour l’évaluation des chercheurs. Un mandat[[22]](#footnote-22) semblable existe à l’INRIA depuis 2013 : seuls les articles présents en texte intégral dans le portail HAL-INRIA sont pris en compte dans les rapports d’activités des équipes de recherche. Quant à l’ANR, son mandat ne s’applique qu’aux publications en sciences humaines et sociales, avec un dépôt immédiat du postprint dans HAL et une vérification du dépôt auprès des responsables des projets financés. D’autres mandats, moins « coercitifs » ont été mis en œuvre dans des organismes. Le mandat de l’INRA rendit ainsi obligatoire en 2010 le référencement des publications, puis en 2011 le dépôt du texte intégral dans l’archive ouverte ProdINRA. Au CIRAD et à l’IFREMER, le mandat concerne les publications, en dernière version auteur, ainsi que la littérature grise. Grâce à cette politique, 82%[[23]](#footnote-23) des publications de l’IFREMER entre 2005 et 2010 sont en libre accès. Parmi les institutions universitaires, l’ENSAM et l’Université d’Angers font figure d’exception. Si l’ENSAM s’est contentée d’une simple consigne donnée par écrit aux chercheurs, l’Université d’Angers a formalisé un mandat sur le modèle de l’Université de Liège. Voté par le Conseil d’Administration de l’Université en 2013, en même temps que la création de l’archive ouverte institutionnelle, il stipule que l’ensemble de la production scientifique doit être référencé depuis 2008, le texte intégral des articles devant être joint depuis 2012. Il permet aux chercheurs et à l’équipe de l’archive ouverte de négocier avec des éditeurs qui n’ont pas de politique officielle en faveur de l’*open access*. Il ressort de cette analyse que l’obstacle le plus souvent invoqué à la mise en place d’un mandat institutionnel est l’affiliation des unités de recherche à plusieurs tutelles (université et CNRS, par exemple) : pour être efficace dans le contexte particulier du paysage français de la recherche, il est indispensable de coupler politique institutionnelle et politique nationale, afin de dépasser cette question. Le GTAO et le consortium Couperin dans son ensemble prônent donc la mise en œuvre d’un mandat national, s’appliquant à tous les chercheurs quelle que soit leur affiliation, sur le modèle liégeois du « *immediate deposit, optional access* » (dépôt immédiat avec options sur les modes d’accès). Mais le GTAO étant une instance opérationnelle, la décision doit être prise au niveau politique, c’est pourquoi la prise de position du GTAO est relayée par ses représentants au sein de la BSN. Jusqu’à présent, les efforts de Couperin n’ont pas été couronnés de succès, la France n’ayant pas encore défini de position politique. Mais les discussions sont en cours, et d’autres établissements universitaires commencent à prendre des initiatives, telle la Communauté d’Universités (COMUE) de Toulouse, qui prépare un mandat d’archivage.

## Sous-groupes « Bonnes pratiques » et « Information-Communication »

Le sous-groupe « bonnes pratiques » a encadré une étude réalisée par une stagiaire en communication sur les réseaux sociaux et le libre accès. L’objectif est de mieux connaître les processus d’échanges informels à l’œuvre dans les communautés de chercheurs afin de mieux valoriser le libre accès auprès d’elles en menant des actions de communication, de sensibilisation et de formation adaptées. Le questionnaire, diffusé auprès des doctorants et des chercheurs de toute la France, a reçu plus de 1500 réponses, issues de toutes les disciplines et de plus de 200 établissements ; un succès révélateur de l’intérêt des chercheurs pour ces questions. Il en ressort[[24]](#footnote-24) que la majorité des chercheurs interrogés appartiennent à un réseau social de chercheurs (69%), en particulier à ResearchGate (88%). Il apparaît également que les chercheurs y ont recours dans des buts bien spécifiques : partager de l’information et des contenus, et gagner du temps.



Figure 1. *Enquête Couperin sur les réseaux sociaux de la recherche et l’Open Access (Stéphanie Vignier) : utilisation des réseaux sociaux*

Cependant, les chercheurs sont conscients des limites de ces réseaux : éparpillement des ressources, absence d’évaluation par les pairs, absence de fiabilité…Le libre accès est connu de 70% des répondants, et le dépôt en archive ouverte est assez répandu (53%). Les chercheurs jugent systématiquement les archives ouvertes plus performantes que les réseaux sociaux, les points forts des archives ouvertes par rapport aux réseaux sociaux étant surtout la pérennité et la protection des données.



Figure 2. *Enquête Couperin sur les réseaux sociaux de la recherche et l’Open Access (Stéphanie Vignier) : performance des archives ouvertes et des réseaux sociaux de la recherche*

De cette enquête découleront, à l’automne 2014, des plans d’action de sensibilisation des chercheurs, auxquels les responsables d’archives ouvertes dans les établissements pourront avoir recours pour agir sur le terrain. Enfin, le sous-groupe mène une veille partagée sur le sujet des données de la recherche.

Le sous-groupe « information-communication » s’est consacré à deux actions principales : l’organisation de l’*Open Access Week* 2014[[25]](#footnote-25) pour la France, et la réalisation d’un site web de référence sur le libre accès Cette année, Couperin a souhaité reprendre la main sur l’organisation de l’*Open Access Week*, qui aura lieu en France du 13 au 26 octobre 2014. Le thème de l’édition 2014, « *Generation Open* ! » permet d’inscrire la manifestation dans le programme européen FOSTER. Il a été décidé de ne pas organiser de grand-messe centralisée, mais d’être fidèle au principe fondateur de Couperin, à savoir la mutualisation et la décentralisation. Le GTAO, qui agit en soutien plutôt qu’en organisateur, a donc produit des documents-cadres (fiche projet, note de cadrage) afin d’encourager les adhérents de Couperin à organiser eux-mêmes, dans leur établissement, un événement sur le thème du libre accès. Les projets s’adressant aux doctorants sont éligibles au label FOSTER, et reçoivent une subvention de Couperin. Plus de soixante événements sont organisés à travers la France, ce qui est un succès par rapport à 2013. Une vingtaine de ces projets a reçu le label FOSTER ainsi qu’un soutien financier. Le GTAO fournit aussi aux organisateurs des supports de communication, et met à leur disposition un site web spécifique, oaweekfrance.org[[26]](#footnote-26), sur lequel les événements sont signalés. Les enregistrements des manifestations pourront être diffusés sur ce site ainsi que sur le portail FOSTER. L’autre axe de travail prioritaire de ce sous-groupe est la diffusion d’informations, par le biais d’un site web dédié au libre accès. Un état des lieux des sources d’information disponibles a été réalisé, à partir de 19 sites web, institutionnels ou de vulgarisation. Il a révélé le manque de sites français proposant des informations pratiques à destination des chercheurs, les sites web s’adressant surtout à des bibliothécaires. Le futur site web « libre accès » Couperin[[27]](#footnote-27), reprendra une partie du contenu de l’ancien site web Couperin archives ouvertes créé par le premier GTAO, mais avec une orientation nouvelle. Il ambitionne en effet d’informer en priorité les chercheurs, de manière simple et pratique, en français, en s’adressant à eux dans les trois rôles qu’ils sont amenés à occuper : le chercheur en tant qu’auteur de publications, le chercheur en tant que lecteur de documentation scientifique, le chercheur en tant qu’éditeur. Les jeunes chercheurs seront un public prioritaire, dans la lignée de FOSTER. Le site OAWAL[[28]](#footnote-28) sert de source d’inspiration.

Les bibliothécaires ne sont cependant pas oubliés, puisque le site web leur fournira des outils pour promouvoir le libre accès auprès des chercheurs. Ce site fera un usage massif de la vidéo, du témoignage, des outils de communication virale. Pour cela, Couperin travaille à la réalisation d’un film de promotion du libre accès, qui, nous l’espérons, incitera les jeunes chercheurs à s’engager en faveur du libre accès. Ce film devrait être disponible pour l’*Open Access Week*, en octobre 2014, et sera diffusé sur les sites web institutionnels, sur les réseaux sociaux, etc.

# Conclusion

La lettre de mission de Couperin au GTAO est ambitieuse, et le bilan des actions du groupe, après un an de travail, est prometteur. Le GTAO remplit déjà sa mission de « boîte à idées » pour Couperin et pour la BSN, dans une démarche *bottom up* fidèle à l’esprit même du consortium. Beaucoup a déjà été entrepris, notamment dans le domaine de l’information et de la sensibilisation des chercheurs. En accord avec le thème de l’*Open Access Week* et avec l’ambition de FOSTER, les jeunes chercheurs font l’objet d’une attention particulière, puisque nous sommes convaincus que cette nouvelle génération fera le pas décisif vers l’adoption généralisée du libre accès, comme nouveau modèle de la communication scientifique. Par la veille et par les enquêtes qu’il mène, le GTAO réalise aussi un travail de prospective, en particulier sur les réseaux sociaux de chercheurs et sur les données de la recherche. Beaucoup reste à faire, et le travail du GTAO ne peut être efficace que s’il est pérenne. En construisant des outils (sites web, plateformes de partage de développements, préconisations de fonctionnalités pour une archive ouverte idéale) que les bibliothécaires, les chargés de projets, peuvent s’approprier, le GTAO joue son rôle de soutien et d’accompagnement, et il met tout en place pour que son travail irrigue l’action quotidienne des établissements, et soit repris par eux. Nous espérons créer ainsi, autour du GTAO et des correspondants Accès ouvert des établissements, dont le rôle est amené à se développer, un véritable réseau de compétences à travers la France. Cette force de mutualisation, ainsi que le succès de l’*Open Access Week* 2014, montrent que la volonté des établissements d’œuvrer à la généralisation du libre accès en France est forte. Les équipes concernées, les bibliothèques s’investissent mais elles ont besoin d’un soutien politique fort, qui pourrait se traduire, nous l’espérons, par la mise en place d’un mandat national en faveur de la voie verte. Le GTAO commence à être reconnu comme un interlocuteur légitime et il continuera à prendre toute sa place pour peser dans le débat, afin que la France définisse, à l’instar d’autres Etats européens, une politique ambitieuse en faveur du libre accès.

# Bibliographie

BSN4 – Les archives ouvertes, *Bibliothèque Scientifique Numérique*. [En ligne]. Disponible à : <http://www.bibliothequescientifiquenumerique.fr/?BSN4-Les-archives-ouvertes,52> (Page consultée le 21 juillet 2014).

Communications présentées lors des Journées *Open Access* (24-25 janvier 2013), *Couperin*. [En ligne]. Disponible à : <http://couperin.sciencesconf.org/> (Page consultée le 21 juillet 2014).

Conditor, *Bibliothèque Scientifique Numérique*. [En ligne]. Disponible à : [http://www.bibliothequescientifiquenumerique.fr/?Conditor](http://www.bibliothequescientifiquenumerique.fr/?Conditor%20) (Page web consultée le 21 juillet 2014).

Convention de partenariat en faveur des archives ouvertes et de la plateforme mutualisée HAL, *Ministère de l’Enseignement supérieur et de la recherche*. [En ligne]. Disponible à : <http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/HAL/93/3/01_Convention_HAL_246933.pdf> (Page web consultée le 21 juillet 2014).

 FOSTER. Facilitate Open Science Training for European Research, *FOSTER*. [En ligne]. Disponible à : <http://www.fosteropenscience.eu/> (Page consultée le 21 juillet 2014).

International Open Access Week, *International Open Access Week*. [En ligne]. Disponible à : <http://openaccessweek.org/> (Page consultée le 21 juillet 2014).

JONCHERE, Laurent (2013), Synthèse sur les politiques institutionnelles de libre accès à la recherche, *Archive SIC.* [En ligne]. Disponible sur : <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/80/11/88/PDF/Synthese-politiques-LA-Jonchere-fev-2013.pdf> (Page web consultée le 21 juillet 2014).

Open Access, *Couperin.org*. [En ligne]. Disponible à : [http://www.couperin.org/groupes-de-travail-et-projets-deap/open-access](http://www.couperin.org/groupes-de-travail-et-projets-deap/open-access%20%20%20)  (Page consultée le 21 juillet 2014).

Open Access Week. L’Open Access Week 2014 – du 13 au 26 octobre 2014, *Open Access Week France*. [En ligne]. Disponible à : <http://www.oaweekfrance.org/> (Page consultée le 21 juillet 2014).

OpenAIRE, *OpenAIRE*. [En ligne]. Disponible à : [https://www.openaire.eu/](https://www.openaire.eu/%20%20%20)  (Page consultée le 21 juillet 2014).

OLLENDORFF, Christine, Politiques du libre accès : état d’avancement des réflexions en France*, Slideshare*.[En ligne]. Disponible à : <http://www.slideshare.net/ollendor/je-angers04-0714co?qid=a25aa9f7-c858-450c-9774-e08bf6dc128d&v=default&b=&from_search=2> (Page web consultée le 21 juillet 2014)

Welcome ! OAWAL Open Access Workflows for Academic Librarians, *OAWAL*. [En ligne]. Disponible à : [https://library3.hud.ac.uk/blogs/oawal/](https://library3.hud.ac.uk/blogs/oawal/%20) (Page web consultée le 21 juillet 2014).

1. <http://www.couperin.org/> [↑](#footnote-ref-1)
2. <https://www.openaire.eu/> [↑](#footnote-ref-2)
3. <http://www.fosteropenscience.eu/> [↑](#footnote-ref-3)
4. <http://couperin.sciencesconf.org/> [↑](#footnote-ref-4)
5. <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid66992/discours-de-genevieve-fioraso-lors-des-5e-journees-open-access.html> [↑](#footnote-ref-5)
6. <http://hal.archives-ouvertes.fr/index.php?halsid=oquonjt8u1h03re07rav99deh6&action_todo=list_portail> [↑](#footnote-ref-6)
7. <http://www.opendoar.org/countrylist.php?cContinent=Europe#France> [↑](#footnote-ref-7)
8. <http://www.ccsd.cnrs.fr/> [↑](#footnote-ref-8)
9. <http://www.cnrs.fr/> [↑](#footnote-ref-9)
10. Institut National de la Recherche Agronomique : <http://www.inra.fr/> [↑](#footnote-ref-10)
11. Institut National de la Santé Et de la Recherche Médicale : <http://www.inserm.fr/> [↑](#footnote-ref-11)
12. Institut National de Recherche en Informatique et Automatique : <http://www.inria.fr/> [↑](#footnote-ref-12)
13. <http://cleo.openedition.org/> [↑](#footnote-ref-13)
14. <http://www.bibliothequescientifiquenumerique.fr/> [↑](#footnote-ref-14)
15. <http://www.bibliothequescientifiquenumerique.fr/?Conditor> [↑](#footnote-ref-15)
16. A la date du colloque, il me sera sans doute possible de présenter les grandes tendances principales se dégageant des réponses à l’enquête [↑](#footnote-ref-16)
17. <http://www.bibliopedia.fr/wiki/D%C3%A9veloppements_HAL> [↑](#footnote-ref-17)
18. <http://www.bibliothequescientifiquenumerique.fr/?Conditor> [↑](#footnote-ref-18)
19. Institut Français de Recherche pour l’Exploitation de la MER : <http://wwz.ifremer.fr/> [↑](#footnote-ref-19)
20. Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l’Environnement et l’Agriculture : <http://www.irstea.fr/> [↑](#footnote-ref-20)
21. Centre de coopération International en Recherche Agronomique pour le Développement : <http://www.cirad.fr/> [↑](#footnote-ref-21)
22. <http://seism.inria.fr/hal/aide/spip.php?article327&lang=fr> [↑](#footnote-ref-22)
23. <http://archimer.ifremer.fr/depot.htm> [↑](#footnote-ref-23)
24. Le dépouillement de l’enquête étant en cours à l’heure actuelle, il me sera sans doute possible d’en dire plus, voire de présenter les différentes actions de sensibilisation et de formation envisagées, lors du colloque. [↑](#footnote-ref-24)
25. L’*Open Access Week* se déroulant avant le colloque, il me sera possible de compléter mon propos par un rapide bilan de cette manifestation. [↑](#footnote-ref-25)
26. <http://www.oaweekfrance.org/> [↑](#footnote-ref-26)
27. Le cahier des charges de ce site web devant être prêt à la fin du mois de novembre 2014, il me sera possible d’en développer le contenu pendant la communication, lors du colloque. [↑](#footnote-ref-27)
28. <https://library3.hud.ac.uk/blogs/oawal/> [↑](#footnote-ref-28)